



Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du mercredi 19 décembre 2012

Présents : A. Ardiet, D. Bobillier, M. Dodane, G. Dumas, B. Grappey, F. Léchailler, M. Millet, P. Modica, P. Requena, T. Robert, C. Simon, J. Simondon, F. Vallot

Participait également à la réunion : T. Marguet, secrétaire de mairie

1- Créances à admettre en non-valeur sur le budget principal

Des impayés partiels de 2008 sur deux locations de la salle polyvalente générant une différence entre la comptabilité du Trésor Public et celle de la mairie, le Conseil municipal accepte, sur demande du Comptable du Trésor, d'admettre ceux-ci en non-valeur. Les créances qui s'élèvent à un montant global de 1 247 € continuent toutefois à faire l'objet de poursuites à l'encontre des redevables.

2- Etude des réseaux et équipements d'assainissement des eaux usées du Grand Besançon

Lors de sa prochaine réunion, le Conseil municipal sera appelé à délibérer sur la programmation d'une étude destinée à envisager le raccordement des conduites d'assainissement des communes de Montfaucon, Saône et Gennes (et éventuellement d'autres communes du Plateau) sur le réseau du SYTTEAU (syndicat d'assainissement de la moyenne vallée du Doubs).

3- Questions et informations diverses

* Suite à une importante fuite d'eau chez un particulier, le Conseil décide de dégrever ce dernier d'une partie de la taxe d'assainissement communale.

Cet incident nous incite à vous rappeler l'intérêt de contrôler régulièrement votre compteur.

* Une récente réunion du CSS (Comité de Suivi du Site SEVESO) a permis d'évoquer différents points, principalement le rachat de Pétroplus par Varo Energy, les problèmes de nuisances olfactives émanant du site et les difficultés liées au délaissement du hangar agricole situé à proximité du dépôt.

* Afin de lui permettre de maintenir son équilibre budgétaire, le Syndicat des Alaines a voté la mise en place d'une taxe syndicale de 0.15 €/m³ qui sera répercutée sur la facture d'assainissement à partir du mois de janvier.

* Le Comité des fêtes a fait l'acquisition d'un défibrillateur qui sera prochainement installé dans la salle polyvalente. Il étudie par ailleurs la faisabilité d'une extension du local de stockage.

* Le **loto de l'école** se déroulera le **dimanche 13 janvier** à partir de 14h30. Les inscriptions se font auprès de Myriam Boissenot (03.81.55.72.50 ou 06.14.55.47.42).

* Le secrétariat de mairie sera fermé durant la première semaine des vacances de Noël (semaine du 24 au 28 décembre).

* Etat-Civil : Le 8 décembre, Naïa, de Jordan Commaret et Julie Baëza, est née à Besançon. Nous souhaitons la bienvenue à la demoiselle dans notre village et félicitons les parents pour cet heureux évènement.

La prochaine réunion du Conseil municipal est programmée vendredi 25 janvier à 20h00.

Le secrétaire,
T. Marguet

**Le Maire, le Conseil municipal et le personnel communal
vous souhaitent de bonne fêtes
et vous adressent leurs vœux chaleureux pour l'année à venir.**

La musique classique revisitée ...



... par Pascal JACQUIN

Eglise de GENNES

Samedi 19 janvier 2013 à 20h30

Participation libre